

A M. le

XX.

17. Avr. 1662. Monsieur; se pouvant rendre à me  
vos gens ne trouvant pas pour de vous gratifier

de l'ouverture de votre port, quand à plusieurs fois  
je m'y suis présenté, ce que ne veux imputer qu'aux  
ordres que vos grandes occupations vous obligent de  
leur donner, Je vous supplie très-humblement de

promettre que ce Bille j'entre pour moy. Il ne  
fera que vous ramener à voir, que c'est le second de mon

l'itin d'orange, qui a tant surpris les Princes &  
composant la Table de S. A. mon oncle, et si

bien a deuené depuis le 10. Mars, que le Terrain  
des Prisons a été si mal à Avoyne et sur les

ouverts ordonnés. Il a pleu au Roy me dire le 5.  
qu'il en attendoit la nouvelle avec impatience,

pour donner ordre à l'exécution de la place. et de  
S. M. a eu la bonté de confirmer la Ordonnance

à Madame La Pr<sup>tesse</sup> d'Orange, par leur expertise  
de sa main. Il ne semble, Monsieur, qu'on

ne sauroit trouver étrange la diligence dont j'ay  
ordonné le pourcentage l'effet de la déclaration

de l'ajout de la déclaration de la déclaration  
de l'ajout de la déclaration de la déclaration

sur mon compte en Hollande. J'ay vu que  
vous ne me refusez pas la grace de me tenir

de ce respect, qui fait ce que pour vous de l'ajout  
des importunités que je vous donne à signifier,

sachant par assez longue expérience combien les  
minutes s'élisent. Je vous prie de m'en faire  
employer au public. Je vous en demande très-humble

pardon, et suis etc.

La même  
mois

A. M. C. 11  
17. Apr. 1661

Handwritten text, likely a letter or document, written in a cursive script. The text is mirrored across the page, suggesting it was written on a folded sheet of paper. The ink is dark and the paper shows signs of age and wear.

Vertical text on the right margin, possibly a library or archival stamp or reference number.



